

ABONNEMENT

SAUMUR	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50

POSTE	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

S'ABONNER

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces	la ligne	20
Réclames	—	30
Faits divers	—	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 23 AOUT

Quelques constatations

D'abord constatons le très sérieux échec des conservateurs.

Ils ont perdu plus de la moitié de leurs sièges.

C'est un effondrement.

Les électeurs sont entraînés par la République, voilà un fait de plus en plus incontestable.

Les ralliés n'ont pas eu le succès que l'on espérait. A quoi attribuer la défaite de beaucoup d'entre eux ? Au caprice du suffrage universel, ou bien à la pression administrative ? Autant peut-être à l'un qu'à l'autre.

Si l'armée socialiste n'est pas revenue plus forte, comme on l'avait craint, elle n'est point diminuée. Les centres ouvriers ont conservé leurs positions.

Des révisionnistes, il n'en est pour ainsi dire plus question. Ils sont une demi-douzaine. Quantité absolument négligeable.

Quant aux républicains plus ou moins modérés qui tiennent la corde, c'est à dire qui constituent déjà une majorité, il est assez difficile de les distinguer en ce moment par opinions. Il faudra, pour se rendre compte de ce qu'ils pèsent, attendre la rentrée. Alors, selon les règles fatales de la loi d'attraction, on les verra se grouper peu à peu.

L'entraînement vers la République semble se dessiner de plus en plus. C'est sans doute une soumission de guerre lasse, et c'est aussi les résultats des aspirations du pays à une stabilité bien définie.

L'esprit public est fatigué des projets de révision et des espérances de restauration qu'on agitait devant lui depuis vingt ans, et il prend son parti très catégoriquement des institutions qui ont subsisté par la force des choses.

Mais, à côté de cette résignation, il y a un phénomène assez triste à signaler. Partout les panamistes ont retrouvé leurs électeurs fidèles, et M. Wilson lui-même, ce paragon de l'indélicatesse, est renvoyé triomphalement au Palais-Bourbon.

N'y a-t-il pas là comme une sorte d'inconscience générale, et qui n'est pas pour nous rassurer sur l'austérité de la nouvelle Chambre ?

Le suffrage universel semble ne plus se soucier des hommes intègres. Il ne tient aucun compte des médisances, et il absout largement les tripotages. Il ne fait pas de différence entre le député qui s'est enrichi grâce à son mandat et celui qui est resté les mains nettes. Peut-être même a-t-il un faible pour le premier, qui est sans doute plus accessible aux recommandations en tout cas plus prodigue de promesses.

Certains électeurs disent : « Celui-là a su faire ses affaires, il saura faire les nôtres. » Et c'est ainsi, d'ailleurs qu'un pays n'a que les représentants qu'il mérite.

Il y a donc un abaissement incontestable de la moralité publique, voilà encore un des caractères de la grande consultation électorale de 1893.

INFORMATIONS

LES FÉLICITATIONS DE M. CARNOT. — Le Président de la République a chargé le colonel Pistor de porter ses félicitations au président du conseil pour les résultats généraux des élections au point de vue de la République et de son gouvernement.

Nous compléterons cette nouvelle en disant que M. Dupuy a été indirectement informé que, après le scrutin de ballottage, un décret paraîtra au *Journal officiel* annonçant sa promotion dans la Légion d'honneur.

ENTREVUE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ET DE L'AMBASSADEUR D'ITALIE. — L'entrevue entre M. Dupuy et M. Ressaun, ambassadeur d'Italie, a été des plus courtoises.

M. le président du Conseil a dit tout d'abord : « Si regrettables que soient les incidents de Rome, le gouvernement de la République remercie le gouvernement italien des mesures immédiates qu'il a prises. »

M. Dupuy a ensuite annoncé la suspension du maire d'Aigues-Mortes et l'ouverture d'une enquête.

Le ministre et le diplomate se sont entretenus des événements d'Aigues-Mortes. Ils sont tombés d'accord pour déplorer que ces événements n'aient pas été appréciés à leur véritable point de vue. On n'aurait pas dû oublier que dans le nord, entre ouvriers français et belges, en Autriche entre ouvriers autrichiens et polonais, en Amérique entre ouvriers américains et chiçois, des rixes semblables ont éclaté fréquemment, et étaient, comme à Aigues-Mortes, la conséquence de la jalousie de métier.

Enfin, M. Dupuy et l'ambassadeur estiment qu'il n'y avait aucune raison d'attacher une importance politique aux récents incidents comme on a eu tort de le faire dans certaines villes italiennes.

RÉSULTATS COMPLETS DES ÉLECTIONS. — Il manque encore trois résultats : celui de la Guyane et les deux circonscriptions de la Réunion où les élections n'ont lieu que le 3 septembre. Les 578 résultats connus se répartissent ainsi :

Républicains radicaux, 315 ; radicaux socialistes et socialistes, 30 ; ralliés, 43 ; conservateurs, 56 ; ballottages, 464.

LE PROCHAIN CONSEIL. — Les ministres se réuniront demain jeudi, à Fontainebleau, sous la présidence de M. Carnot.

LES INCIDENTS D'AIGUES-MORTES. — M. le président du Conseil a reçu hier le préfet du Gard et le maire d'Aigues-Mortes.

Le ministre des affaires étrangères a reçu hier M. Ressaun, ambassadeur.

LES ITALIENS EN FRANCE. — A Rosny-sous-Bois, près de Paris, des désordres, conséquences de ceux d'Aigues-Mortes, se sont produits.

Un grand nombre d'Italiens, occupés à des travaux de terrassement, se sont pris de querelle avec les ouvriers français et ont tiré leurs couteaux.

La gendarmerie a dû intervenir et elle a rétabli l'ordre non sans peine.

Il y a eu plusieurs arrestations.

L'effervescence continue et des mesures sont prises.

A Marseille, l'effervescence est grande.

Il y a 70,000 Italiens dans cette ville, aussi on est dans l'inquiétude et des mesures rigoureuses sont prises.

LA SUPPRESSION DES TRAINS DE PLAISIR DU 20 AOUT. — La suppression des trains de plaisir pour la journée de dimanche dernier a amené les plus fâcheux commentaires pour le gouvernement.

Voici le nombre des personnes qui avaient retenu des billets à Paris et qui se sont présentées aux guichets pour être remboursées :

1,700 à la gare de l'Ouest ; 1,500 à la gare du Nord ; 1,300 à la gare de l'Est et 1,000 environ à la gare d'Orléans.

Le nombre des personnes qui auraient profité des trains de plaisir et qui ont été obligées par la mesure ministérielle de se priver de ce petit déplacement rêvé est évalué à près de quinze mille.

ONZE PLAIGNANTS. — Le ministre de l'intérieur a reçu onze plaintes de candidats malheureux ou restés en ballottage contre les agissements des préfets.

Cinq de ces plaintes signalant des faits exceptionnellement graves, M. Dupuy a prescrit une enquête ; et il a donné avis aux plaignants que si de pareils faits de pression étaient exacts, il ferait immédiatement justice.

LES MANŒUVRES EN ALSACE-LORRAINE. — Tous les attachés militaires étrangers accompagneront l'Empereur aux grandes manœuvres en Alsace-Lorraine. L'attaché militaire français, le chef d'escadron Meunier, est en congé.

A ROME. — D'après des renseignements recueillis dans les cercles diplomatiques, on considère l'incident franco-italien comme étant en voie d'apaisement.

L'AGITATION EN ITALIE. — Hier, un millier de manifestants ont sifflé sous les fenêtres de M. Giolitti.

La place Farnèse est gardée militairement ; l'accès en est interdit même aux journalistes.

A Gênes, un kiosque d'omnibus a été incendié place Tommaseo.

Les omnibus faisant le service de la place Tommaseo à la place de Ferrari ont été assaillis par un groupe de manifestants.

La troupe a été envoyée pour protéger la ligne.

Les établissements de la Compagnie française sont gardés par les troupes.

A Milazzo (Sicile), avant-hier soir, un groupe de manifestants a parcouru la ville en criant et chantant. Les vitres du vice-consulat de France ont été brisées et l'écusson abattu.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 22 août 1893.

Les tendances du marché se sont sensiblement modifiées ; la détente survenue dans nos rapports avec l'Italie, à propos des incidents d'Aigues-Mortes et de Rome, ont produit cet heureux résultat. Le 3 0/0 a repris son mouvement de hausse et passe à 99.22 ; le 4 1/2 sans changement à 103.97.

L'Italien se relève de 84.25 à 84.70. Que les rapports soient plus ou moins tendus entre la France et l'Italie, ce n'est là qu'une question secondaire. Le mal pour l'Italie réside dans sa politique extérieure, ses armements exagérés, et sa participation à la Triple-Alliance.

L'Extérieure d'Espagne reprend un peu à 62 3/4. Les changes montent toujours en Espagne et dépassent 21 0/0 à Madrid et à Barcelone. On espère cependant une reprise à la suite du rendement des impôts qui est en progression.

Les sociétés de crédit ne se sont pas départies de leur calme habituel.

La Banque de France reste à 4,125. Le Crédit Foncier retrouve ses cours antérieurs à 960. Le marché de ses obligations est de plus en plus fréquenté.

Le Comptoir National d'Escompte se tient fermement à 482.50.

On cote 772.50 sur le Crédit Lyonnais. La Société Générale se traite de 465 à 466.25.

L'action des Immeubles de France a des transactions à 495.

L'obligation des Chemins de fer de l'Equateur est sans variations à 165.

Les Chemins Economiques sont à 422 fr.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 23 AOUT

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 24°
Ce matin, à 8 h.		+ 22°
Midi,	753 ^{m/m}	+ 28°
Hausse	" ^{m/m}	
Baisse	" ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 18°

Conseil général de Maine-et-Loire

SESSION D'AOUT 1893

Séance du lundi 21 août

La séance est ouverte à trois heures de l'après-midi.

Dès le début, M. du Reau, président d'âge, assisté de M. Frémy, fait procéder à l'élection du bureau.

Tous les suffrages se sont réunis autour du nom de M. de Maillé, pour président ; MM. le général de Rochebouet et de Soland ont été ensuite désignés comme vice-présidents ; MM. Bodinier, Grignon, de Terves et La Bourdonnaye, comme secrétaires.

Le Conseil se sépare pour se réunir en commission et préparer la séance qui doit avoir lieu à cinq heures et demie.

A 5 h. 1/2 précises, la séance est reprise sous la présidence de M. le comte de Maillé, avec M. Grignon, secrétaire.

Pas de questions importantes : Toute la délibération roule sur des points d'intérêt secondaire, concernant les casernes de gendarmerie, le remplacement des drapeaux, les gages à allouer au concierge et au jardinier de la préfecture, les services téléphoniques installés à la préfecture, le renouvellement du bail consenti avec la ville d'Angers, pour la partie de l'ancien Tribunal affectée à l'usage du commissariat du 4^e arrondissement, etc.

Sur rapports de M. de Livonnière, on vote sans discussion la reproduction au budget de

1894 d'une allocation de 300 fr. accordée précédemment à la Société de tir des 71^e et 72^e régiments territoriaux d'infanterie; acte est donné à M. le préfet de ses communications sur l'état des forêts domaniales de Maine-et-Loire au cours de l'exercice 1892; on appuie un vœu du Conseil d'arrondissement de Cholet, demandant, qu'en exécution de la loi du 4 avril 1889, un arrêté préfectoral vienne fixer chaque année la date d'ouverture et de fermeture des colombiers renfermant plus de dix pigeons, et cela en raison des dommages que ces oiseaux sont susceptibles de causer à l'agriculture.

Inscription au budget de 1894 d'un crédit de 200 fr. à répartir entre les bureaux d'assistance judiciaire du département; maintien d'un crédit de 2,000 fr., précédemment alloué, en vue de venir en aide aux communes pauvres, dépourvues d'établissements hospitaliers.

Suit alors: communication sur les frais de tournées du professeur départemental d'agriculture; reproduction au budget de 1894 d'un crédit de 1,000 fr., auparavant voté à titre de « secours en cas d'extrême misère, de disette locale ou d'accident »; reproduction encore d'un crédit de 19,500 fr. à répartir, comme l'année précédente, entre les Chambres d'agriculture du département; communication du rapport de M. le directeur de l'École de médecine et de pharmacie d'Angers, sur la situation de l'établissement pendant le dernier exercice, et inscription au budget de la subvention habituelle de 5,000 fr.

École d'Application de Cavalerie de Saumur

LES OFFICIERS D'ARTILLERIE

Par décision ministérielle du 19 août 1893, les lieutenants d'artillerie détachés comme officiers d'instruction à l'École d'application de cavalerie en 1892-1893 devront rentrer à leurs corps pour faire le service dans les batteries auxquelles ils sont affectés, savoir:

MM.

Bourdin, lieutenant en premier au 20^e régiment (12^e batterie).

Barbary de Langlade, lieutenant en premier au 21^e régiment (7^e batterie).

Durand, lieutenant en premier au 13^e régiment (9^e batterie).

Blomart, lieutenant en deuxième au 32^e régiment (12^e batterie détachée à Lunéville).

Vernhol, lieutenant en deuxième au 11^e régiment (11^e batterie).

Bunoust, lieutenant en deuxième au 26^e régiment (9^e batterie).

Gilbert, lieutenant en deuxième au 32^e régiment (10^e batterie).

Coblentz, lieutenant en deuxième au 29^e régiment (11^e batterie détachée à la Fère).

Vedel, lieutenant en deuxième au 38^e régiment (10^e batterie).

Tréguier, lieutenant en deuxième au 7^e régiment (2^e batterie).

Mendes-Bonito, lieutenant en deuxième au 34^e régiment (10^e batterie).

Lefébure, lieutenant en deuxième au 16^e régiment (6^e batterie).

Latour, lieutenant en deuxième au 17^e régiment (8^e batterie).

Marty, lieutenant en deuxième au 35^e régiment (6^e batterie).

Lapierre, lieutenant en deuxième au 12^e régiment (7^e batterie).

Laperche, lieutenant en deuxième au 23^e régiment (10^e batterie).

Maure, lieutenant en deuxième au 29^e régiment (12^e batterie détachée à Fontainebleau).

Train de plaisir du 19/20 août sur Saint-Nazaire, Pornichet, Escoubiac-la-Baule, Le Poulliguen, Baty, Le Croisic et Guérande.

Ce train de plaisir, supprimé par ordre ministériel pour la journée du 19/20 août, se trouve reporté à la journée du 26/27 août.

Les voyageurs ont la faculté soit de demander le remboursement du prix de leurs billets, soit de conserver lesdits billets délivrés avant l'interdiction, et qui sont valables pour le train de plaisir du dimanche suivant.

Paris, le 21 août 1893.

Mauvais procédé

Le *Courrier de Saumur* cogne ferme sur l'auteur de la lettre de faire-part contre laquelle a protesté le parti ouvrier.

En droit, ce journal a raison, mais en fait il a tort et aurait dû garder le silence. C'est à lui en effet qu'on doit dans notre région l'introduction de ces détestables procédés de polémique.

Nous tenons à la disposition des incrédules le numéro du 31 août 1872 du *Courrier de Saumur* contenant une ineptie absolument analogue à celle qui a paru lundi.

Patere legem quam ipse fecisti: ne l'oubliez pas, *Courrier*.

Voies de fait

Dimanche soir, le sieur Gauthier, de Saumur, a porté un violent coup de poing au père LA BROUSSAILLE qui venait de saluer M. de Grandmaison, qu'il a connu à l'École, comme il a connu tous les officiers qui y ont passé.

Le père LA BROUSSAILLE a porté plainte au parquet.

Les incidents de dimanche soir

Ayant nous-même assisté aux scènes déplorables qui ont signalé la soirée de dimanche, nous devons rendre justice à l'attitude de la police qui, sous les ordres de M. le commissaire Rémond, n'a cessé de veiller sur les personnes qui étaient en butte aux menaces de la foule.

Mais il est bien évident qu'un commissaire et trois agents ne peuvent imposer silence à cent braillards.

Notre impartialité nous fait également un

devoir de rendre justice à l'intervention de M. Pelon.

La température

La température que nous subissons a-t-elle quelque chose d'anormal? C'est ce dont le *Temps* s'est informé au Bureau central météorologique.

L'année dernière, à pareille date, le thermomètre accusait 33°3; cette année, la température s'élève à 36°. La différence n'est pas grande.

Ce qui caractérisera cette année, ce ne sera pas tant l'intensité de la chaleur que la date précoce de sa venue et sa continuité ininterrompue.

L'année 1893 sera certainement à remarquer pour ce beau fixe constant.

En résumé, il fait en ce moment relativement moins chaud qu'aux mois de mars et mai.

Pour nos blessés

La Société française de secours aux blessés militaires, que préside M. le maréchal de Mac-Mahon, vient d'expédier pour les blessés et les malades du corps d'armée de l'Indo-Chine: 500 bouteilles de vin de Bordeaux, 672 boîtes de lait concentré, 800 boîtes de conserves de légumes, 80 kilos de tabac, 1,200 pièces de laine et de lainage, 2 caisses de livres et de jeux.

Un homme écrasé

Dans la nuit de samedi à dimanche, le sieur Denéchaud, messenger à Champigné, revenait d'Angers par la route de Feneu à Epinard. Il marchait le long de sa charrette en s'appuyant au brancard, quand arrivé près la ferme Beauchêne, il fit un faux pas et tomba. La roue de la charrette, chargée de trois mille kilogrammes, lui passa sur le bras droit et sur la jambe.

La charrette continua sa marche. Denéchaud resta étendu pendant plus de deux heures en poussant des gémissements.

Un individu qui, malgré cette heure, travaillait près de là, entendit ses plaintes et alla prévenir le fermier Beauchêne, qui fit atteler une carriole où l'on monta Denéchaud pour le ramener à Champigné.

Pendant ce temps, la femme Denéchaud ne voyant pas arriver son mari, pria l'un de ses voisins d'atteler et de l'accompagner à la rencontre de Denéchaud.

Ils rencontrèrent la carriole qui ramenait la victime, à six kilomètres environ de la ferme Beauchêne.

Denéchaud, transporté à Champigné, a expiré dimanche matin.

Un cheval dans un magasin

Un incident drôlatique a mis en émoi, lundi, tout le faubourg Saint-Michel, à Angers: un cheval est entré dans un magasin.

Ce cheval était attelé à une voiture à quatre

roues, et attendait tranquillement son conducteur, quand passa un âne qui se sentit pris d'une violente envie de braire.

Le vacarme épouvantable que fit maître Aliboron effraya le cheval qui est aveugle. Exaspéré par les braiements de l'âne, il alla se jeter dans le magasin de M. Pouchier, situé un peu plus haut.

Le trottoir l'ayant fait butter, notre cheval se redressa, et piquant du côté gauche, alla droit sur le magasin de M. Gardais, charcutier, au n° 19.

Tout le monde se sauvait en criant. La malheureuse bête franchit le trottoir, puis, prenant une sorte d'élan, se précipita tête baissée dans la vitre d'une petite salle qui touche le magasin de M. Gardais, et pénétra tout entière dans cette salle. Les roues de devant de la voiture furent arrêtées par la boiserie qui forme le bas de cette vitre, sans quoi cheval et véhicule pénétraient dans la salle.

Le bruit épouvantable que fit la vitre en se brisant avait effrayé davantage encore l'animal. Il ruait, se démenait, et l'on eut bien de la peine à le maintenir. Notons que M^{lle} Gardais avaient l'habitude de travailler derrière cette vitre, et que c'est par un heureux hasard qu'elles ne s'y trouvaient pas.

Une foule énorme avait été attirée par le bruit. Le cheval avait bien pénétré dans la salle, mais il s'agissait de l'en faire sortir. On le détela, puis on le fit tourner, et à l'aide de planches disposées en conséquence, on finit, non sans peine, à le faire revenir dans la rue. Il portait sept ou huit blessures, tant au poitrail, qu'aux jambes et au cou.

Les guêpes

On se plaint des dégâts des guêpes dans les vergers. Elles sont, cette année, exceptionnellement nombreuses, la chaleur ayant hâté et favorisé les pontes.

Dans certains endroits, on a dû leur abandonner les fruits de quelques arbres dont elles avaient si bien pris possession qu'il eût été dangereux de les en chasser.

Que d'accidents produits par les guêpes! Un cultivateur ayant heurté du soc de sa charrie un nid de ces hyménoptères, s'est vu entouré et a été forcé de fuir. Il serait mort des suites de la frayeur que cette attaque lui avait causée.

Des craintes ont été aussi manifestées au sujet des vendanges prochaines.

On redoute l'invasion de vignerons par ces insectes et, comme ils pullulent déjà et que leurs légions dévorantes ne peuvent que s'accroître, on a pensé qu'il y avait lieu de rechercher les moyens de conjurer ce nouveau fléau.

M. Viger, ministre de l'agriculture, dont l'attention a été attirée sur cet état de choses, vient d'adresser aux préfets une circulaire dans laquelle il leur rappelle qu'il leur appartient de

Le Drame des Chartrons

Par JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE. — Les Deux Rivaux (Suite)

M. de Cordouan avait écouté attentivement, pesant tous les détails, cherchant à s'expliquer chaque incident.

— Oui, murmura-t-il, atterré, quand le jeune homme eut terminé, il y a là comme une fatalité!

— Une fatalité? fit le fiancé d'Ariane. Il y a autre chose, grand-père.

— Quoi donc?

— Un complot...

— Un complot?

— Un complot machiné contre mon bonheur. Plus je pense, plus je réfléchis...

— Et quel est le misérable?

— Je ne dirai jamais son nom. Je n'y veux pas croire. Je m'efforce moi-même de n'y pas croire. D'ailleurs, ce serait vrai... comment l'accuser? comment le faire prendre? Ce n'est pas lui qui a agi. C'est un homme payé, un complice. Où trouver ce complice? Oh! leurs

précautions étaient bien prises! Tout avait été habilement calculé, combiné, et je me suis laissé prendre.

— Et cette femme...

— Cette femme?

— La malheureuse assassinée... Elle était leur complice aussi?

— Je ne sais pas... Je ne sais rien... Je n'ose pas...

— Elle aurait payé de sa vie...

— Je ne comprends pas... Je m'y perds...

Et pourtant...

Il y eut entre les deux hommes quelques instants de silence...

L'amiral réfléchissait aux paroles d'Edgar. Une lueur semblait se faire aussi dans son esprit.

— Mais, dit-il, tu avais donc un ennemi capable?...

— Un rival... J'étais amoureux d'une jeune fille.

— M^{lle} de Millanges? Tu m'en as parlé.

— J'avais eu le bonheur de me voir agréé, et je devais aller demain, aujourd'hui par conséquent, à Royan, pour vous prier de demander officiellement sa main. Cette jeune fille était courtisée par un autre jeune homme, un

de mes amis que je voyais tous les jours, à qui je serrais la main... que j'ai quitté, une heure à peine avant la catastrophe, dans les meilleurs termes.

— Et tu crois que c'est cet ami?...

— Je ne vois que lui... Et pourtant c'est si invraisemblable! Il y a des moments où je m'accuse de ce soupçon comme d'une mauvaise action. Et cependant je ne puis le chasser. Il est là, fixé dans mon esprit... Il ne me quitte pas.

— Le nom de cet ami...

— Vous le connaissez, grand-père. Vous m'avez vu à Royan avec lui. Nous avons dîné chez vous. C'est Henri Soulac.

Le vieillard secoua la tête.

— Henri Soulac? Tu es fou!

— Nest-ce pas? C'est ce que je me dis aussi.

— En admettant qu'il eût eu l'idée de ce guet-apens, comment aurait-il pu l'accomplir, le faire accomplir?

— Oui, c'est insensé! Et cependant je ne me connais pas d'ennemis. Lui seul aurait des raisons peut-être de m'en vouloir, quoique je ne lui aie rien fait. Mais il aime Ariane... je le gênais...

— Ce n'est pas un motif suffisant pour faire naître l'idée d'un pareil crime.

— Que croire alors? Que penser? Vous voyez bien, grand-père, que je suis perdu, bien perdu!

Et le jeune homme se jeta de nouveau dans les bras du vieillard, comme pour y chercher une consolation, un appui.

Cependant l'heure s'écoulait... Un gardien vint frapper à la porte et prévenir l'amiral qu'il fallait sortir.

Celui-ci s'arracha des étreintes de son petit-fils.

— Allons, Edgar, dit-il, du courage!

— J'en aurai, grand-père, maintenant que je sais que je ne serai pas, quoi qu'il arrive, condamné par vous... Si je pouvais être cru innocent par elle...

— Par qui?

— Par M^{lle} de Millanges.

— Si elle avait supposé même un instant que tu passes être coupable, elle ne serait pas digne de toi.

— Ainsi, vous pensez, grand-père?... fit le jeune homme dont le cœur s'ouvrait à la joie, une joie immense.

— Je pense, interrompit le vieillard, qu'elle

prendre les mesures nécessaires pour la destruction des guêpes et que la loi du 17 décembre 1883 leur confère des pouvoirs suffisants à cet égard.

Il les engage à s'entendre avec les professeurs d'agriculture et à prendre de toute urgence les arrêtés nécessaires pour enrayer les progrès du mal.

La guerre aux guêpes et aux guépriers ne tardera donc pas à commencer méthodiquement sur toute l'étendue du territoire.

REVUE DE LA MODE

Dans la saison où nous sommes, on a peu de nouveautés à signaler. Mais en revanche on remarque que beaucoup de fantaisies s'ajoutent à une toilette pour en augmenter l'élégance et le charme.

Ainsi la grosse ruche de tulle, qui a eu un si grand succès au début de l'été, est-elle remplacée par une sorte de petit boa court en crêpe lisse plissé. Celui-ci, long de 80 cent. environ, se resserre de place en place par un lien mêlé de dentelle.

Cette sorte de cravate se fait en toutes les teintes, mais en noir et blanc cela est certes ce qu'il y a de plus seyant.

Les fleurs naturelles semblent reprendre leur vogue, sur les plages et dans les villes d'eaux il est toujours de bon ton de passer dans la boutonnière de sa veste (puisque celle-ci est indispensable aujourd'hui) un œillet ou une rose montée légèrement et dont la tige s'entoure de papier d'argent. Pour le dîner, par exemple, la plus grande simplicité dans le choix des fleurs est du dernier genre.

Le géranium mêlé d'héliotrope et en très petite quantité est la fleur du moment.

Ce qui est tout à fait joli et d'un charme exquis, c'est de choisir tout simplement un peu de feuillage, telle qu'une feuille de géranium que l'on niche dans un peu de valenciennes et attaché par un bijou.

L'idée est tout à fait neuve et bien sans prétention. Pour le soir à la campagne, les personnes sujettes au froid devront se mûir d'une mantille à jeter sur la tête. Là encore les crêpons et la mousseline de soie priment. Ceux-ci se forment de grand carré entouré d'un double volant pareil ou d'un fin plissé.

Le même modèle peut se faire en tulle à pois ou brodé, ce qui est plus solide, mais toujours orné de quelque chose de flou et de léger afin de rendre cette coiffure seyante au visage.

Pour la vraie campagne, le laisser aller est plus grand, et là j'ai vu de ravissantes capelines de laine légère et floconneuse, tricotées ou crochétées par leurs propriétaires elles-mêmes et qui sont vraiment fort gentilles. Elles sont surtout admises pour la jeunesse, car la forme empruntée aux bébés donne un petit air mi-

gard, qui va surtout bien aux jeunes filles.

C'est encore une charmante coiffure pour un bébé.

CONSEILS ET RECETTES

Les vipères

Les vipères abondent et sont très venimeuses cette année.

Des médecins expérimentés préconisent, comme remède excellent contre les effets de la morsure de ces reptiles, une solution de permanganate de potasse. En applications extérieures et seulement extérieures, bien entendu. La proportion est de 1 partie de permanganate cristallisé contre 100 d'eau distillée. Le flacon doit être bouché à l'émeri.

Voici le traitement à appliquer en attendant le médecin : exprimer le sang de la plaie, en retirer les fragments de crocs venimeux qui pourraient y être restés ; la sucer énergiquement (ce qui est sans danger aucun pour celui qui opère, avalât-il quelques gouttes de sang) ; lier modérément le membre au-dessus du point mordu avec une ficelle, une bande, un mouchoir ; laver la plaie au permanganate, après l'avoir un peu agrandie avec une lancette ou un canif, de manière à faire pénétrer le liquide le plus profondément possible.

L'efficacité de ce topique a été éprouvée sur les animaux concurremment avec l'inefficacité de l'ammoniaque ou alcali volatil.

Et faire intervenir le médecin sans retard.

La solution de permanganate de potasse est également souveraine contre les piqures d'insectes à venin.

FAITS DIVERS

Brest sans eau

L'eau devient de plus en plus rare à Brest et la progression ascendante de dessèchement poursuit son cours. La plupart des bornes-fontaines sont à sec ; celles, bien rares, qui donnent encore un filet d'eau sont littéralement assiégées par de pauvres ménagères venues quelquefois de très loin et qui souvent sont obligées d'attendre leur tour pendant une heure.

Quant aux ruisseaux, ce sont autant de petites Mançanarez, où se décomposent, sous l'ardent soleil, des débris de toutes sortes, foyers pestilentiels et ruches à microbes faisant des agaceries au typhus et au choléra.

A l'auberge, deux consommateurs se disputent avec le patron.

— Ce n'est pas du vin, s'écrie l'un d'eux, que vous nous donnez là, c'est une mixture quelconque.

— Si, monsieur, dit le patron, c'est du bon vin.

— Ce n'est pas du vin de raisin ; je m'y connais peut-être, je suis marchand de vin ; donnez-moi du vin naturel ?

— Vous, marchand de vin ; allons donc !

Le gardien avait entrebâillé la porte.

— Il est l'heure, Monsieur l'amiral.

Le vieillard prit dans ses mains la tête de son petit-fils. Il l'embrassa à plusieurs reprises, plus ému qu'il ne voulait le laisser paraître.

— Allons, adieu, Edgar !

— Au revoir, grand-père ! Et, si vous la voyez, dites-lui bien...

— Oui, oui, je sais ce qu'il faut que je lui dise.

M. de Cordouan se tourna vers le gardien.

Pierre est là ?

— Oui, Monsieur l'amiral.

— Dites-lui que je l'attends...

Le gardien fit un signe au dehors et le fidèle serviteur accourut.

Au moment de quitter son grand-père, Edgar dit encore :

— Et comment saurai-je, grand-père ?...

— Quoi ?

— Que vous l'avez vue et qu'elle aussi ?...

— Je t'enverrai un mot...

— Ce sera mon viatique. Après je pourrai tout braver...

— A bientôt ! fit le vieillard.

Pierre, aidé du gardien, avait soulevé le

si vous l'étiez, vous ne demanderiez pas de ces choses-là !

Fable modernisée :

Dans une plantation reculée de l'Amérique du Sud, des nègres se révoltent, assomment leur maîtres et leurs surveillants, les dépècent, les grillent et les mangent. Puis ils disputent à qui aura le morceau le plus savoureux. Quand le repas est fini, chacun vante la part qui lui est échue.

Enfin, le plus jeune, qui a dû se contenter d'une maigre pitance, prononce sentencieusement :

— Non, croyez-moi, rien ne vaut l'œil du maître.

On annonce une exposition de chiens de toutes sortes pour le mois de mai.

L'autre jour, un monsieur se présente au bureau des organisateurs :

— Je désire concourir.

— Très bien, monsieur ; dans quelle catégorie ? Est-ce pour les chiens d'arrêt, les chiens courants, les chiens de luxe ou d'utilité ?

— Non, monsieur ; c'est pour un nouveau chien de fusil de mon invention.

Dernières Nouvelles

L'AFFAIRE D'AIGUES-MORTES

Rome, 22 août. — La note officielle suivante a été communiquée à la presse :

« M. Brin, ministre des affaires étrangères, a autorisé M. Ressimann, ambassadeur d'Italie à Paris, à déclarer au gouvernement français que, en conséquence de la suspension du maire d'Aigues-Mortes, décrétée spontanément par le gouvernement français, le gouvernement italien, appréciant les dispositions amicales du cabinet de Paris et ayant pleine confiance dans l'action efficace et impartiale de la magistrature française pour punir les coupables, est heureux de pouvoir considérer les incidents actuels comme clos d'une manière satisfaisante. »

Gènes, 22 août. — Le maire publie une proclamation dans laquelle, après avoir reconnu que les démonstrations patriotiques avaient été provoquées par les faits d'Aigues-Mortes, il invite maintenant la population au recueillement et au calme, afin de ne pas donner l'occasion aux perturbateurs de commettre des actes qui pourraient compromettre les intérêts du pays : le gouvernement pourra ainsi obtenir satisfaction.

EN ALSACE-LORRAINE

Des élections municipales partielles auront lieu les 26 et 27 août, à Schlestadt. Elles seront d'autant plus intéressantes qu'elles serviront à résoudre la question, toujours pendante, du remplacement de M. le bourgmestre Spies.

Accusé, malgré ses protestations, d'avoir travaillé, lors des élections pour le Reichstag, contre la candidature de M. le kreis-director Pöhlmann, M. Spies a été destitué de ses fonctions de maire.

Jusqu'à présent, ce poste est resté vacant, et l'on attend probablement le résultat des élections de samedi et dimanche pour confier ces fonctions municipales, soit au conseiller élu, soit à un maire de carrière.

LES GRÈVES

Mons, 22 août. — Une grève a éclaté au charbonnage des Produits du Flenu. Il y a 1,000 grévistes qui demandent une augmentation de salaire.

Marché de Saumur du Samedi 19 Août

Froment-commerce, hectolitre	15 50	Bœuf 1 60, vache, kil.	1 40
id. halle (moyenne)	15 25	Veau	1 40
Méteil	12 60	Mouton	2 —
Seigle	10 —	Poulets la couple	3 50
Orge	10 —	Dindonneaux	9 —
Avoine	10 —	Canards	3 50
Sarrasin	10 50	Oies	7 —
Haricots blancs	30 —	Beurre le kilog.	2 50
Haricots rouges	30 —	Œufs la douzaine	80 —
Fèves	— —	Foin, la charretée de 780 kilog.	170 —
Noix	10 50	Luzerne	140 —
Châtaignes	— —	Paille	70 —
Sel les 100 kil.	15 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Son	16 —	Chanvre 1 ^{re} qualité	— —
Pommes de terre, la barrique	10 —	les 52 kilog.	500 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	48 —	id. 2 ^e	— —
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	— —	id. 3 ^e	— —
id. 2 ^e id. Of. 30	— —	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
id. 3 ^e id. Of. 28	— —	Charbon de terre	4 —

Cours des Vins

Rouges.	
Souzy et environs	la barrique 120 à 130
Champigny	— 120 à 130
Varrains	— 110 à 120
Bourgueil	— 120 à 130
Restigné	— 110 à 120
Chinon	— 110 à 120
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 130 à 150
Ordinaires, environs de Saumur	— 80 à 100
Saint-Léger et environs	— 70 à 90
Varrains et environs	— 80 à 100
Le Puy-Notre-Dame et environs	— 60 à 70
La Vienne	— 60 à 70
Cidre de Bretagne	la barrique 34 à 38
Cidre de Normandie	— 36 à 40

QUINUM
LABARRAQUE

VIN FÉBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre. EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris et TOUTES PHARM.

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis 4 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST.

le jugera comme moi quand elle saura ce qui s'est passé.

— Mais qui le lui racontera ?

— Moi.

— Vous, grand-père ?

— Je vais aller de ce pas à l'hôtel de Millanges, et quand je lui aurai donné ma parole que tu es accusé à faux...

Edgar tressaillit.

— Absous par vous et par elle, grand-père, je supporterai toutes les épreuves avec énergie, avec espoir, car, même condamné, je me croirais acquitté !... Que m'importerait l'opinion des autres !

— Elle m'importerait beaucoup à moi, dit M. de Cordouan, car c'est devant tous, au grand jour, que je veux faire éclater ton innocence. Je vais m'employer pour cela... Et elle m'aidera.

— Oh ! grand-père ! comment vous remercier, comment vous témoigner ?

— Et ne t'attristant pas... Sois fort !

— Je le suis maintenant, moi qu'un souffle aurait tout à l'heure renversé, tellement j'étais affaibli, découragé en pensant que vous aussi, peut-être, comme elle, comme les autres, me condamneriez...

fautail dans lequel était le marin et l'emportait.

Edgar vint jusqu'au seuil de la cellule l'accompagner, mais l'employé ferma la porte sur lui. Il y eut un fracas de fer dans la serrure, puis le verrou fit un bruit sec, sinistre, et le jeune homme se retrouva seul, face à face avec ses murs nus, si tristes, si sombres. La nuit était tout à fait venue, mais si le cachot était obscur il faisait clair maintenant dans l'âme du prisonnier, car une grande lumière venait de s'y allumer, l'espérance !

M^{lle} de Millanges était seule chez elle quand on annonça le vice-amiral de Cordouan, que Pierre et le concierge avaient monté au premier étage.

Le jeune fille qui, depuis le matin, n'avait cessé de pleurer, qui avait le teint pâle et les yeux rougis, et qui avait eu avec son père, après le départ d'Henri Soulac, une scène violente qui avait décuplé sa douleur... la jeune fille, disons-nous, était restée enfermée dans sa chambre, sans prendre la peine de s'habiller, de se faire coiffer. Elle était en peignoir, les cheveux dénoués, et quand on prononça le nom de M. de Cordouan, une émotion si vive s'empara d'elle qu'elle faillit

tomber.

L'amiral de Cordouan ! le grand-père !... Peut-être savait-il, lui, ce qui s'était passé. Peut-être venait-il lui annoncer la mise en liberté d'Edgar.

Elle dit précipitamment à la domestique :

— Faites entrer l'amiral au salon et priez-le de m'attendre quelques secondes.

Puis, à la hâte, elle roula ses cheveux, arrangea son vêtement et, d'une envolée, traversa les pièces qui la séparaient de celle où le grand-père d'Edgar attendait.

Celui-ci, comme vissé à son fauteuil, s'excusa, dès qu'elle parut, de ne pouvoir se lever, puis il dit :

— Je viens de voir Edgar.

— Dans sa prison ? Il y est encore ?

— Il y est, Mademoiselle.

— Mais il en sortira, n'est-ce pas ?

— Qui peut le savoir ?

— Pourtant il est innocent ! s'écria vivement la jeune fille. Ce n'est pas lui qui a commis ce crime infâme !

— Vous ne l'avez pas cru ?

— Jamais ! jamais ! Je l'ai soutenu à mon père... Je le soutiendrai devant tous ! La tête sur le billot, je dirais qu'Edgar est inno-

A. COURTET, entrepositaire, rue Dailly, à Saumur

SUCRE POUR VENDANGES

Par 1,000 kilos — 70 francs par 100 kilos.

Etude de M^e LÉBOUCHER, huissier à Saumur.

Vente Mobilière

Aux enchères publiques
Après saisie

Le DIMANCHE 27 AOÛT PROCHAIN 1893, à une heure du soir, il sera procédé, par le ministère de M^e LÉBOUCHER, huissier à Saumur, à la vente aux enchères publiques des objets mobiliers, marchandises et bestiaux, appartenant aux époux LOISEAU-BRAZILLE, cultivateurs à la Chaussée, commune de Brain-sur-Allonnes.

Il sera vendu :

Armoires, tables, chaises, commode, huches, buffet, poêles, vaiselle et ustensiles de cuisine, draps. Dans l'étable : bœufs, vaches, taure, porcs, cheval, carriole, charrette à bœufs, charnues, blutoir, instruments aratoires, blé et avoine, et différents autres bons objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Pour insertion.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

Maison, Remise, Servitudes

Cave et grand Jardin

Rue Haute-Saint-Pierre et ruelle Saint-Michel.

S'adresser à M. GUYOMARD, place Saint-Michel, et à M^e BRAC, notaire.

VIN ROUGE VIEUX

Récolte 1887, A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

VENTE

A L'AMIABLE

D'une MAISON

D'un très bon rapport

Située rue de l' Arsenal, n° 11, et ayant sortie sur la rue de la Visitation.

S'adresser, pour visiter et traiter, à M. BÉNARD, marchand-épiciier, rue de la Visitation, n° 91, Saumur.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

Vente Mobilière

Par suite d'acceptation bénéficiaire

Le Dimanche 27 Août 1893, à une heure, au domicile de feu M. Durand, ancien marchand de bois, et par le ministère de M^e BRAC,

On vendra :

I. — Matériel de marchand de bois.
II. — Bois de travail et en grenne.
III. — Et très bon mobilier.

Expressément au comptant et 10 0/0 en sus.

La vente commencera par le matériel et les bois.

ON DEMANDE un petit garçon

S'adresser au bureau du journal.

JEUNE HOMME, 25 ans, libéré militaire, très fort, demande place. Bonnes références. Ecrire C. D., poste restante, LA FLÈCHE.

Etude de M^e ROUGET, notaire à Cinq-Mars.

A VENDRE

A L'AMIABLE

1° La Terre des Tranchaudières, située à 3 kilomètres de la station de Cinq-Mars-la-Pile, d'une contenance de 314 hectares, fermes, bois et vignes.

Très belle chasse (perdreux, lièvres, faisans).

2° La propriété de Bois-le-Comte, à Cinq-Mars, bords de la Loire.

Château, meublé ou non, jardin et parc d'une contenance de 6 hectares.

Etudes de M^{es} LE BARON et AUBOYER, notaires à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE

En totalité ou par lots

I. — Une ferme dite LE BOUCHET, située communes de Verrie et de Chenet-les-Tuffeaux, d'une contenance de 17 hectares 54 ares 60 centiares.

II. — 68 hectares de bois taillis, communes de Verrie et de Chenet-les-Tuffeaux, aux lieux dits les Champs-Morains, la Hardonnière, la Chapelle-du-Grenier, les Bruères, le Cloisillon, le Bois-de-Roux, le Blanchet, les Grippes, la Chenaie.

S'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Pavée, 4, ou à M. TAVEAU, expert à Bagneux.

LA CHASSE est défendue sur la propriété de Champrobin et dépendances, appartenant à Madame BEAUMONT, propriétaire à Vivy.

Travaux de Confiance

Marcel PORTRAIT

Plâtrier

7, place du Marché-Noir, Saumur.

Carrelage Mosaïque et autres,

Travaux en Ciment, Cheminées, marbres et ornements en tous genres.

PRIX MODÉRÉS

Exécution très rapide.

A VENDRE

A PROXIMITÉ DE SAUMUR

Belle Ferme de 23 hectares

Revenu par bail authentique 525 francs.

Réserve en plus par le propriétaire de 4 hectares de taillis et sapinières et de 2 hectares de vigne.

BELLE CHASSE.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e LAIZON, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire).

GR^{DE} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES

Confiserie supérieure

Grand choix de Boîtes Baptêmes et Marraines, modèles les plus nouveaux. — PRIX TRÈS MODÉRÉS.

En prévenant trois jours avant, Boîtes avec Initiales ou Nom et Date du baptême (2 fr. pour la composition quelque soit le nombre).

Demander le prix courant pour confiserie, boîtes vides et garnies, qui est adressé franco, ainsi que le catalogue des modèles, sujets et initiales à choisir.

EN VENTE

HISTOIRE de SAUMUR

Pendant la Révolution

Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY

Chez tous les Libraires.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

EPICERIE CENTRALE

28 rue St-Jean

P. ANDRIEUX

NÉGOCIANT
ENTREPOSITAIRE

PRODUITS ALIMENTAIRES

FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que des ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

cent!... car, je le connais bien, moi, Edgar.
— Depuis longtemps? fit M. de Cordouan.
— Je l'aime, répondit simplement Ariane...
— Souvent l'amour égare.
— Non, non, je ne me trompe pas!
— Et toutes les apparences accusent mon pauvre Edgar.

— Oui, je sais, fit la jeune fille fiévreuse, toutes les précautions pour le perdre ont été bien prises. Le plan a été habilement combiné, exécuté.

— Vous croyez donc, dit l'amiral, qu'on a voulu faire accuser fausement Edgar?

— Je ne le crois pas... j'en suis sûre.

— Mais qui?

— Je ne puis rien dire encore... Mais je m'éclairerai, je vous le jure!

M. de Cordouan l'admirait.

Elle était superbe avec ses grands yeux noirs pleins d'énergie et de feu, son col mince doucement penché et son front limpide qui rayonnait sous le désordre de ses cheveux. A chaque mot qu'elle disait, à chaque geste qu'elle faisait, toute son âme vibrait à travers la mince enveloppe de son corps élégant.

L'amiral comprenait l'amour, l'adoration d'Edgar, la douleur que devait éprouver le

jeune homme de se voir séparé pour toujours d'une aussi adorable créature.

Il comprenait aussi la passion farouche qui avait pu affoler l'autre, le rival, jusqu'à lui faire commettre le plus odieux, le plus infâme des crimes.

— Elle aussi, pensait-il, elle croit à une vengeance... Elle aussi, elle a le nom du coupable sur les lèvres...

C'est donc vrai?

Ariane ne disait plus rien. Comme épuisée par l'effort qu'elle avait fait, par le cri qu'elle avait jeté, elle s'était laissée tomber sur un canapé, et toutes ses pensées étaient concentrées en elle. Elle semblait réfléchir profondément, sans doute à ce qu'elle avait dit, au soupçon qu'elle avait laissé échapper.

Ce fut elle pourtant qui la première rompit le silence.

— Ainsi, dit-elle, vous venez de le voir? On vous a autorisé?

— Non sans peine.

— Oh! si je pouvais lui parler, moi aussi!

— Je crains bien que ce ne soit impossible.

— Si mon père voulait! un ancien magistrat... Mais il n'y faut pas songer. Il croit Ed-

gar coupable. Il m'a défendu de penser à lui, de prononcer son nom. Et s'il savait que je vous ai reçu...

— Il le saura, dit l'amiral, car je vais l'attendre. Je n'ai pas l'habitude d'entrer furtivement dans les maisons.

— Oh! si vous parveniez, fit la jeune fille, à l'intéresser à ce malheureux Edgar. Il souffre, n'est-ce pas?

— Il souffrait surtout de penser que nous le jugions peut-être comme les autres.

— Dites-lui bien que moi je n'ai jamais eu le moindre doute, malgré le récit des journaux, les affirmations de mon père.

— Il le saura, soyez-en sûre; il le saura que vous l'aviez mieux jugé que moi.

Ariane regarda le vieillard.

— Vous l'aviez cru coupable?

— Un instant, avant de l'avoir vu, mais dès son premier regard, dès son premier cri...

— Vous l'aimez moins que moi.

— Je le crois, Mademoiselle, dit gravement l'amiral que l'émotion empoignait, et cependant Edgar est tout ce que j'ai de cher au monde.

— Sa pensée est le rayonnement de ma vie, dit M^{lle} de Millanges pénétrée.

M. de Cordouan lui prit la main et la baisa.
— Ma fille! murmura-t-il, ma chère fille! Puis, il ajouta d'un ton convaincu, prophétique :

— Un pareil amour sera plus fort que toutes les persécutions, que toutes les catastrophes... Edgar est bien heureux d'être aimé ainsi.

A ce moment, un mouvement se produisit dans la maison... Des portes s'ouvraient et se fermaient vivement.

La femme de chambre qui avait introduit M. de Cordouan se précipita dans le salon.

— Votre père, Mademoiselle, dit-elle à Ariane.

Au même instant, une porte s'ouvrit et M. de Millanges parut.

(A suivre.)

— Alors, ma petite Lili, pauvre grand-maman est morte?

Lili, quatre ans :

— Oui, monsieur! Oh! maman a joliment pleuré, et papa aussi, et mon frère Bob aussi, et ma sœur Marie aussi.

— Et toi?

— Moi... j'essayais!